



A l'attention des membres des équipes éducatives et à tous les membres des personnels de l'enseignement

Bruxelles, le 12 février 2021

Vos réf. :

Nos réf. : 2020/CD/NF/js-141

Madame,
Monsieur,

Depuis bientôt un an, la pandémie due au Covid 19 a profondément bouleversé tous les aspects de notre vie. Notre système éducatif en a subi les conséquences de plein fouet.

Si, depuis la rentrée de septembre 2020, nous avons heureusement pu maintenir les écoles ouvertes, les modalités d'organisation de la vie scolaire ont dû être totalement adaptées.

Je suis pleinement consciente que la crise sanitaire vous a touchés dans vos pratiques professionnelles mais aussi dans deux dimensions essentielles qui font le sens de vos métiers : la relation éducative avec les élèves et le travail en équipe.

Les limitations mises aux possibilités de vous réunir ou à celles de mener des projets collectifs pour les enfants et les jeunes dont vous avez la responsabilité peuvent vous donner l'impression d'être éloignés de ce qui fait le cœur de votre engagement. Je sais que pour beaucoup d'entre vous qui débutez dans les métiers de l'enseignement, la réduction des interactions avec vos pairs rend plus difficile l'intégration dans les équipes de travail.

Dans l'enseignement secondaire, vous êtes nombreux à me rapporter les difficultés que vous rencontrez pour nourrir la motivation des élèves dans le contexte sanitaire actuel. Vous vous inquiétez aussi des retards d'apprentissage qui résultent de leur éloignement physique.

Je mesure par ailleurs les répercussions que ces mesures sanitaires ont sur de nombreux élèves en termes de détresse psychologique et morale.

Et pourtant, durant cette année scolaire, l'objectif de garantir le droit à l'éducation et celui d'offrir à la jeunesse un cadre de stabilité qui compense l'incertitude causée par la situation sanitaire ont pu être tenus grâce à la constance, la résilience et le courage dont vous avez fait preuve.

Vous avez développé de nouvelles manières d'exercer votre métier en vous formant à de nouvelles techniques. Vous êtes sortis de votre cadre de fonctionnement pour prendre en charge des élèves en dehors du temps scolaire. Vous avez été créatifs pour maintenir ou rétablir le lien avec les élèves et les familles qui s'étaient distanciés de l'école.

Tous les acteurs de l'école se sont mobilisés pour permettre aux élèves de poursuivre une scolarité dans les meilleures conditions possibles, dans un équilibre parfois fragile. Chaque membre du personnel, avec professionnalisme, a apporté sa pierre à l'édifice, en faisant preuve de solidarité et de sens de l'intérêt général.

Je vous en suis profondément reconnaissante et je souhaite vous remercier chaleureusement pour l'énergie et la force avec lesquelles vous vous êtes investis au service des élèves, afin d'assurer la continuité de leurs apprentissages, de répondre à leurs inquiétudes, de contribuer à leur bien-être.

Cette crise aura démontré, si besoin en était, à quel point votre rôle est indispensable dans la société.

Dans mes circulaires relatives à la stratégie de rentrée, j'écrivais : « Rien ne remplace un enseignant dans sa classe, face à ses élèves ». Je suis chaque jour plus convaincue du bien-fondé de cette affirmation et nous devons veiller à garder cette leçon bien ancrée dans notre mémoire collective.

A cet égard, je veux d'ailleurs vous partager ma volonté de permettre au moins partiellement avant le congé de Pâques, le retour en présentiel d'un maximum d'élèves de l'enseignement secondaire.

Je ne peux pas encore m'engager sur une date ni sur des modalités précises, qui dépendront notamment de l'évolution de la situation sanitaire, mais j'y travaille activement avec les experts sanitaires dans la perspective d'un Comité de concertation (CODECO) prévu le 26 février prochain.

Enfin, au regard de l'actualité récente concernant la vaccination, je tiens à vous assurer que votre sécurité reste évidemment au cœur des préoccupations du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Aujourd'hui, le calendrier de livraison des doses de vaccins à la Belgique ne permet pas d'envisager de prévoir une phase de vaccination réservée aux fonctions essentielles. Le nombre de doses qui seront livrées dans les prochaines semaines sera en effet insuffisant pour couvrir à court terme d'autres publics que les personnes âgées de plus de 65 ans ou qui présentent des facteurs de comorbidité. Or, la protection de ces publics doit rester une priorité absolue.

Dans le cas où l'hypothèse d'une phase de vaccination réservée aux « fonctions essentielles » serait réactivée, le Gouvernement s'engage à continuer à défendre, comme il l'a fait jusqu'à présent, la prise en considération à ce titre des membres des personnels de l'enseignement.

Il me reste à vous souhaiter le meilleur pour la suite de cette année scolaire et à vous encourager à conserver votre détermination, en espérant que nous puissions retrouver le plus rapidement possible des conditions de vie normales et sereines dans les écoles et au plan personnel.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a small flourish.

Caroline DESIR